



**Avis au public et à la communauté juridique – Médaille de la Cour
canadienne de l'impôt**

Par le présent avis, la Cour canadienne de l'impôt informe le public et la communauté juridique que la Cour accepte actuellement les propositions de récipiendaires de la Médaille de la Cour canadienne de l'impôt.

La médaille est décernée à des particuliers qui ont fait une contribution importante à l'avancement du droit fiscal et qui, tout au long de leur carrière, ont de façon exemplaire assisté la Cour canadienne de l'impôt dans ses efforts pour remplir sa mission, qui est d'offrir au public un processus d'appel à la fois accessible et efficace devant un tribunal équitable et indépendant.

Veillez soumettre au juge en chef Rossiter, d'ici le 30 juin 2020, une lettre précisant pourquoi la personne que vous proposez devrait recevoir la médaille. Dans votre lettre, vous devez également exposer les antécédents de cette personne et indiquer ses coordonnées.

Vous pouvez envoyer votre lettre soit par la poste, soit par courrier électronique, à l'une ou l'autre des deux adresses suivantes :

(adresse postale) 200, rue Kent,
Ottawa ON K1A 0M1

(adresse courriel) web@tcc-cci.gc.ca

Nous communiquerons seulement avec les personnes dont la proposition de récipiendaire aura été retenue.

Daté du 6 janvier 2020

(Original signé par)

Eugene P. Rossiter
Juge en chef